

| DURÉE | SÉQUENCE | QUI ANIME ? | OÙ ? |
|-------|---|---------------------------------|--|
| 10' | Accueil, rangement des sacs, passage aux toilettes. Présentation de l'activité et des consignes de visite. | Médiateur - Enseignant | Hall |
| 50' | Objectif : découvrir les richesses qui nous viennent de la mer. Découverte des différents îlots du musée des enfants. | Enseignant | Musée des enfants |
| 50' | Objectif : découvrir l'histoire d'un musicien et de ses instruments. Présentation du musicien accompagné de sa guitare sèche et de son accordéon diatonique. | Intervenant | Salle d'activité |
| 10' | Bilan, rangement et passage aux toilettes. | Médiateur - Enseignant | Hall |
| 1h | Pique-nique | Enseignant | Aire de pique- nique ou salle d'activité |
| 1h | Objectif : découvrir 5 objets phares du musée. Chasse aux trésors en petits groupes. | Enseignant - Accompagnateurs | Musée |

Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.

À NOTER

Durée : 1 journée

Tarif : 1,5 € par élève (du 01/11 au 31/03)

2 € par élève (du 01/04 au 31/10)

Intervenant : Christophe Pouvreau,
musicien professionnel

Vous animerez une ou plusieurs séquences de cette activité. Préparez-vous en consultant le support d'animation dans la rubrique *Organiser votre activité*.

- Prévoir un appareil photo ou une caméra pour filmer les enfants.
- Diviser la classe en 5 groupes pour découvrir les activités du musée des enfants. Prévoir 5 accompagnateurs minimum (1 par groupe). Dans l'idéal, l'enseignant sera volant (photos, toilettes..).
- Pendant le parcours en autonomie dans le musée des enfants, le rôle des accompagnateurs est de : guider et orienter les élèves, prendre en charge 5 activités du musée, veiller au bon usage du matériel. Il convient de les informer de leur rôle avant la visite.

RENDEZ-VOUS

Historial de la Vendée -
Allée Paul Bazin - 85170
LES-LUCS-SUR-BOULOGNE



PROGRAMMES SCOLAIRES

(BOEN n°31 du 30 juillet 2020)

QUESTIONNER LE MONDE

Pratiquer des démarches scientifiques. Adopter un comportement éthique et responsable. Questionner le monde du vivant, de la matière et des objets.

MATHÉMATIQUES

Nombres et calculs. Grandeurs et mesures.

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUE - ÉDUCATION MUSICALE

Chanter. Chanter une mélodie simple avec une intonation juste, chanter une comptine ou un chant par imitation.

CONSIGNES DE VISITE

Vous entrez dans un musée labellisé *Musées de France*. La vidéosurveillance est présente dans toutes les salles et les extérieurs.

Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe au sein du musée et à l'extérieur, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.

ENCADREMENT DU GROUPE

| | Nous recommandons | Bulletin Officiel de l'Education Nationale : Circulaire du 13 juin 2023 |
|------------------|--|---|
| Maternelle | 6 accompagnateurs dont l'enseignant | Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves. |
| Elémentaire | 3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves | Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves. |
| Collège Lycée | 2 accompagnateurs dont l'enseignant | Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves. |

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

RESPECT DES LIEUX

Déposer sacs à dos, cartables et manteaux à l'endroit indiqué par les médiateurs.

Les photos sont autorisées sans flash.

Seuls les crayons de papier sont autorisés dans les salles du musée.

Les objets sont anciens, pour les conserver et assurer leur transmission aux générations futures, **il est interdit de les toucher.**

Nourriture, boissons et chewing-gums sont interdits dans les salles du musée. **Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet.** En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet, trier sur place dans les sacs mis à votre disposition et rapporter tout aliment non consommé.**

RESPECT DES AUTRES

Rester discret (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

PENSEZ-Y

Pour des raisons de conservation des œuvres, **la température du musée est de 18°C toute l'année.** Pensez au gilet, même en été !